CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:25 a m
Meridien Accommodation	4:25 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orleans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	6:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad

(LIGNE LOUEE.)

Trains arrivant et partant de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Septième District, 2517 rue General Ogden, dans l'ilet Eagle, Nelson et Apple.

Léopold Welsh vs. Mme Annie Scherer, épouse de L. Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,959 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, à midi, la propriété ci-apres decrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes et dépendances qui y en dependent ou y appartienant de quelque façon, situés dans le septième District de la Nouvelle Orleans dans le carré No. 362, borné par les rues General Ogden (autrefois Jackson), Eagle (autrefois Mary), Nelson et Apple (autrefois Onzième), les dits lots sont designés par les numeros 11 et 12 et mesurent chacun 30 pieds de face a la rue General Ogden, sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le tout suivant croquis annexé a un acte de vente passé devant Frederick Seibel, notaire, daté du 25 janvier 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
juillet—25août—1,8,15,22,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2216 rue General Taylor, entre les rues S. Franklin et S. Liberte.

Phenix Building and Homestead Association vs. Robert B. Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,181 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai a vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dpendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 548, borné par les rues St. David, Marengo, Green (ou Liberte) et General Taylor, désigné par le numéro 18 sur un croquis annexé à un acte devant F. Zengel, notaire, daté du 16 decembre 1895, étant une vente de l'aSecurite Building and Loan Association à J. J. Zollonger et suivant lequel le dit lot mesure 30 pieds de face a la rue General Taylor, sur 120 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes paralleles; et est la même propriété acquise par Robert B. Ward, de la Phoenix Building and Homestead Association, suivant acte passé devant Kenton Bailey, notaire, le 15 juin 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. V. SEEBER,
Avocat pour le demandeur.
juillet—25août—1,8,15,22,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District, formant le coin des rues Prytania et Peniston, portant le numéro municipal 3802 rue Prytanée.

Mutual Building and Homestead Association vs. Maurice P. O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,128 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai a vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, a midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 335, borné par les rues Prytanée, Peniston, General Taylor et Perrier, et désigné comme lot B, sur un plan de sub-division par A. W. Reynolds, député voyer, daté du 4 avril 1906, et annexé à un acte de vente passé devant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 7 mai 1906, lequel dit lot form le coin des rues Prytanée et Peniston et mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 68 pieds entre lignes égales et parallèles et composé du lot original No. 1 et partie du lot No. 2.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
juillet—25août—1,8,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, qui forme le coin des rues Poydras et Galvez (dans l'Ilet des rues Johnson et Perdido).

Società Italiana di Beneficenza Contessa Entellina vs. Lena Pizzoloto, Curatrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,908—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 518 borné par les rues Poydras, Galvez, Johnson et Perdido; lequel dit terrain est désigné par le No. 8, et mesure trente trois pieds un pouce de face sur la rue Poydras par une profondeur et une façade de cent vingt pieds sur la rue Galvez, formant le coin des dites rues; le tout d'après un plan déposé au bureau de A. J. Villeré, ancien notaire de la Nouvelle Orléans, comme plan No. 1 un croquis duquel plan est annexé à un acte de vente de Theodore Gebech à Robert Gardner, passé devant Octave Morel, ancien notaire, le 1er mai 1878.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
Juillet—3,11,18,25août—1,7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mattie May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,257 — Division B — Attendu que Wallace L. Walker a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mattie May, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM C. McLEOD, Avocat.
juillet22,27,31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires d'une buvette et restaurant, licence d'Etat et de ville de 1913, bail et droit d'occupation; le tout sera vendu en bloc comme affaire en cours.

Samuel L. Jacobs (Subrogé) vs. St. Charles Restaurant Co., Ltd., et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,298 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LE SAMEDI, 26 juillet 1913 à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Au rez-de-chaussée du No. 707 rue St. Charles, entre les rues Girod et Julia, le contenu entier, accessoires et meubles, de la buvette et restaurant contenu dans les dits lieux suivant inventaire; aussi les licences de ville et d'Etat pour l'année 1913; le terme inexpiré du bail et le droit d'occupation suivant le dit bail du rez de chaussée des dits lieux No. 707 rue St. Charles et le dit bail expirant le 31 décembre 1913. Le loyer étant de $65 par mois. L'entier de l'enoncé ci-dessus sera vendu en bloc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant. l'acquereur devant assumer le payement du loyer suivant le dit bail depuis la date de la vente jusqu'au 31 décembre 1913.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BEER & HOBBERT,
Avocats pour le demandeur.
juillet—2,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, No. — St. Peter (continuation de la rue Broadway), entre les rues Fig et Pritchard.

Thomas H. Underwood vs. William Orr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,096 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartienent et en dependent situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No. 16 de Marlyville, borné par les rues Fig (autrefois Treizième), Marie, Marthe, Pritchard (autrefois St. Jean Baptiste) et St. Pierre, les dits lots sont désignés par les numéros 15 et 16 sur un certificat d'arpentage dressé par Edgard Pillé, voyer, daté du 26 juin 1908 et annexé à un acte de vente de Mme Thomas H. Underwood, passé devant J. C. Wenck, notaire, le 21 octobre 1908, suivant lequel les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. W. YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
juillet—25août—1,8,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le nouveau numéro municipal 1212 rue N. Rempart, entre les rues Hôpital (maintenant Governor Nicholls) et Quartier.

French Market Homestead Association vs. Gioachino Messina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,050 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 août 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, Hôpital, Bourgogne et Quartier, ayant en mesure anglaise, trente un pieds, un pouce et six lignes de face à la rue Rempart, sur soixante-sept pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses qui s'y trouvent portant le numéro municipal (vieux) 288 rue Rempart (nouveau) 1212 rue N. Rempart.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. J. PETERS,
Avocat pour demandeur.
juillet—12,18,25août—1,8,14

AVIS AUX CREANCIERS

En re liquidation de J. F. Belou pharmacy, limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,024 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette liquidation et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Drs. J. D. Bloom, Charles Mermilliod et E. J. Miotou, liquidateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
juillet23,27août1er

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Railway et Navigation Co. vs. Matteo Fedele.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orleans— No. 57,130, et W. Koen & Co., Inc., vs. M. Fedele—No. 58,198—Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux writs de Fieri Facias qui m'ont été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la porte principale de la nouvelle maison de cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District municipal de cette ville, LUNDI, 4 août 1913, à 11 heures du matin, de la propriété suivante decrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendant M. Fedele dans le procès No. 105,212, M. Fedele vs. Felix Saltalamachia, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
IRVING R. SAAL, FRANK BURNS,
juillet24,29août11
Avocats pour le demandeur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur A. Moreno vs. Ruth Danner et Myrtle Danner, représentées par leur tuteur, John Danner.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 58,736—En vertu de deux writs de Fieri Facias qui m'ont été adressés par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Premiere Cour de Cite de la Nouvelle-Orleans, je procederai à la vente aux encheres publiques à la porte de la maison de cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxieme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 25 août 1913, à 11 heures a.m., la propriete suivant decrite à savoir.

Une sixième d'intérêt de chacun des enfnats mineurs, Ruth Danner et Myrtle Danner, dans un certain lot de terrain ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui en dependant ou y appartienen tde quelque façon situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borne par les rues Thalia, Melpomene, Clara et Willow, designe par le No. 15, lequel dit lot de terrain a 31 pieds 7 pouces de face a la rue Thalia et a une profondeur uniforme de 96 pieds entre lignes paralléles, le tout comme il appert sur un croquis annexe a un acte devant William J. Castell, notaire, le 8 mai 1872. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée suivant inventaire enregistre en mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Premiere Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. A. MORENO,
Avocat pour le demandeur.
juillet24,30août15,10,17,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edwards Boehm vs. Lucinda Pierce et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 56,105 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procederai à vendre aux enchères publiques à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 25 août 1913, a midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisieme District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Prieur et Onzaga et l'avenue St. Bernard, commençant à un point 72 pieds distant du coin de l'avenue St. Bernard et de la rue Johnson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson et 27 pieds en largeur à l'arrière sur une profondeur de 73 pieds, acquis de la Savings and Homestead Association le 14 mars 1905, suivant acte passé devant Martin B. Manion, notaire, enregistré du registre des hypothèque 208, folio 524; M. O. B. 841, folio 427; acquis par la Savings Homestead Association de Lucinda Pierce le même jour devant le même notaire. Acquis par Pierre Lucinda Pierce de l'Union Homestead Association le 10 juin 1896, suivant acte devant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré au livre des conveyence 161, folio 618.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
STERLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
juillet24,30 août15,10,17,25

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Equitable Homestead Association vs. John U. Cooli et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,342 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Jordy Bros. qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John U. Cooli, et le jugement en sa faveur rendu contre F. W. Lambert dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée pour $552.00, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. J. RICAU,
Avocat pour le demandeur.
Juillet—18,19,22,27,31

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express